

# **L'absence de l'eau à Segdoud impacte la qualité des services sanitaires destinés aux femmes et prive les filles de leur le droit à l'éducation**

**Riheb mabrouki**

FTDES bureau de Redayef

Les droits des femmes en matière de santé sont intrinsèquement liés aux droits de l'homme, notamment au droit à la vie. En effet, chaque individu a le droit de jouir pleinement de ses droits et sans aucune restriction. Par ailleurs, la relation entre les droits humains et le droit à la santé est nettement établie depuis le premier Congrès international sur l'environnement, tenu à Stockholm dans les années 70. Lors de cet événement, les pays du monde ont souligné l'importance du respect du droit à la santé pour tous, équitablement, et de

manière égale. Cela inclut la reconnaissance du droit des femmes à des services et des infrastructures de soins de santé reproductive, qui doivent être disponibles en quantité suffisante, réellement accessibles et exempts de discrimination en termes de qualité. Cela a ouvert la voie à des avancées notables dans ce domaine.

Ces droits en matière de santé sont également affirmés dans des textes législatifs internationaux tels que la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW)<sup>32</sup>, qui stipule dans son article 12 que les États doivent **éliminer la discrimination à l'égard des femmes dans l'accès aux services de santé tout au long de la vie, notamment dans le domaine de la planification familiale et pendant la grossesse, l'accouchement et la période postnatale.** La Convention relative aux droits de l'enfant<sup>33</sup> ainsi que d'autres conventions et traités pertinents, comme le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels<sup>34</sup>, et le Pacte international relatif aux

---

<sup>32</sup> <https://www.ohchr.org/ar/instruments-mechanisms/instruments/convention-elimination-all-forms-discrimination-against-women>

<sup>33</sup> <https://shorturl.at/SjCFo>

<sup>34</sup> <https://www.ohchr.org/ar/instruments-mechanisms/instruments/international-covenant-economic-social-and-cultural-rights>

droits civils et politiques<sup>35</sup>, réaffirment également ces droits. De plus, le droit des femmes et des filles est souligné dans l'objectif 6 des Objectifs de développement durable, qui mentionne la nécessité de « **prêter une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et de ceux qui vivent dans des situations vulnérables, d'ici 2030** »<sup>36</sup>.

Ces documents fournissent un cadre juridique international ainsi qu'un ensemble complet de mesures pour atteindre l'égalité des sexes et garantir à toutes les femmes et filles, y compris celles vivant en milieu rural, tous les droits humains tout au long de leur vie.

La Tunisie n'a pas fait défaut à l'engagement en faveur des droits humains, notamment en matière de santé générale et de droits des femmes en particulier. Le pays demeure partie prenante de la plupart des traités relatifs à la protection des droits humains qui abordent les droits à la santé. De plus, la nécessité de garantir ces droits de manière équitable à tous est reconnue dans les articles du droit à l'eau et du droit à la santé inclus dans la constitution tunisienne<sup>37</sup>. Malgré ces engagements, les

---

<sup>35</sup> <https://www.ohchr.org/ar/instruments-mechanisms/instruments/international-covenant-civil-and-political-rights>

<sup>36</sup> <https://www.un.org/sustainabledevelopment/ar/water-and-sanitation/>

<sup>37</sup> <https://shorturl.at/4dK42>

violations des droits des femmes sont fréquentes et se manifestent de diverses manières, y compris le manque d'accès aux services de santé spécifiques aux femmes, que ce soit pendant la grossesse, l'accouchement, l'allaitement ou en cas de maladies gynécologiques. De plus, la qualité des services est souvent insuffisante en raison de l'absence d'eau dans de nombreuses régions, qui demeure un problème majeur affectant encore aujourd'hui des milliers de personnes en Tunisie.

## **1. L'absence de l'eau dans la région de Segdoud affecte le droit des femmes à la santé**

Dans le gouvernorat de Gafsa, plus précisément dans la région rurale de Segdoud relevant de la délégation de Redeyef, qui compte environ 2 800 habitants, les femmes et les filles portent le fardeau le plus lourd dans la lutte contre la crise de l'eau qui touche cette région isolée depuis plus de dix ans. Cette crise a débuté en 2014 lorsque les approvisionnements en eau en provenance de la délégation de Mévlaoui ont été interrompus, en raison d'une pénurie sévère d'eau qui a empêché sa distribution dans cette région. Jusqu'à ce jour, la Société nationale d'exploitation et de distribution des eaux n'a pas répondu aux appels répétés des habitants pour rétablir l'approvisionnement en eau, malgré toutes les formes de protestation qu'ils ont

menées pour revendiquer ce droit. Depuis lors, les habitants de Segdoud subissent les conséquences de cette crise persistante, contraints de se procurer de l'eau quotidiennement auprès vendeurs ambulants qui vendent de l'eau d'origine inconnue, souvent utilisée pour boire, se laver et pour les tâches ménagères, sans prendre en compte les risques sanitaires graves pour la santé des habitants qui cette eau peut provoquer.

Les femmes et les filles représentent le maillon le plus fragile dans la chaîne des souffrances des habitants de Segdoud. Elles supportent de manière particulière le poids de cette crise, qui a affecté l'un de leurs droits fondamentaux, à savoir le droit à la santé, y compris l'accès aux services de santé en raison de l'interruption continue de l'eau au dispensaire local qui représente l'unique établissement de santé de la région. En outre, cette crise a également des répercussions sur d'autres droits comme l'éducation et la participation à la vie publique. La situation s'est détériorée au cours des dernières années en raison de la persistance des autorités à ignorer ce problème, impactant divers aspects de la vie des femmes dans la région et les confrontant à de nombreux défis liés à leur santé et à leur bien-être.



**Photo prise le 4 mai 2024, montrant les difficultés des femmes à Segdoud dans leur quête quotidienne d'eau**

L'équipe du département de la justice environnementale au bureau du FTDES à Redeyef a effectué une visite le 4 Mai 2024 au dispensaire local de Segdoud et aux deux écoles primaires, tous privés de l'eau. Pendant cette visite, un groupe de 16 femmes et filles a été rencontré. Ces dernières ont exprimé leur souffrance continue à cause de l'absence continue de l'eau qui a directement affecté la qualité des services fournis par le dispensaire, et par conséquent, leur droit à des soins de santé nécessaires dans diverses situations de gravité variable, telles que la grossesse, l'allaitement, les allergies et d'autres maladies gynécologiques.

Maryam, une jeune femme célibataire de 29 ans, espère que les autorités en charge de l'approvisionnement en eau se penchent sur leur situation, afin de leur permettre de vivre en dignité et de jouir de leurs droits légitimes. Elle ajoute qu'elle a déjà souffert d'une infection cutanée, ce qui l'a contrainte à se rendre à l'hôpital local de Redeyef pour recevoir des soins en raison de l'absence de personnel médical spécialisé au dispensaire de Segdoud.



**Femme souffrant de grave sécheresse de la peau en absence d'eau. Photo de 04 Mai 2024**

**« Vous pourriez perdre votre bébé en cherchant un gynécologue pour vous fournir les soins nécessaires ».** Par ces mots, une des femmes que nous avons rencontrées a résumé la souffrance des femmes enceintes dans la région. Les conséquences catastrophiques de la pénurie d'eau sont particulièrement sévères pour elles, car le dispensaire local leur ferme ses portes malgré leur état de santé critique. Le déplacement vers les établissements de

santé des régions voisines reste leur dernier recours pour préserver leur sécurité.

Dans ce contexte, une femme qui a préféré rester anonyme a révélé avoir rencontré de nombreuses difficultés sanitaires pendant sa grossesse en raison de ses fréquents déplacements entre El Hammè (Tozeur) et la zone de Segdoud, mettant ainsi la vie de son fœtus en danger. Cette situation a eu des répercussions psychologiques profondes, engendrant un mélange de sentiments entre la peur et la frustration. Tout cela se déroule au vu et au su des autorités, qui semblent incapables de garantir les droits les plus fondamentaux.



**Entrée principale du dispensaire de Segdoud. Photo du 4 Mai 2024**

En raison du manque de conditions adéquates dans la région, de nombreuses femmes ont choisi de



repousser leur désir de grossesse et de maternité pour éviter les difficultés auxquelles elles seraient confrontées pendant la grossesse, en l'absence totale de services de santé destinés aux femmes enceintes. L'une des femmes que nous avons rencontrées raconte ainsi qu'elle a dû reporter son rêve de maternité jusqu'à ce qu'elle puisse se déplacer avec son mari à la délégation de El Hamma, qui se trouve à seulement quelques kilomètres de la zone de Segdoud. Elle souhaite accoucher loin de cette région pour éviter de subir les mêmes souffrances que ses consœurs, dues à l'absence de l'eau et de soins adéquats pendant la grossesse ou au besoin de se déplacer jusqu'à la délégation de Redeyef pour recevoir des traitements.

Parmi les formes de marginalisation des droits auxquelles sont confrontées les filles de la région de Segdoud, les élèves de l'école primaire Al-Waha sont particulièrement exposées aux dangers sanitaires qui menacent leur bien-être physique et psychologique, car elles poursuivent leur scolarité dans des établissements éducatifs dépourvus d'eau. À ce sujet, Sabine Hamid, spécialiste en gynécologie, explique que les infections et les inflammations chez les filles sont beaucoup plus fréquentes que chez les garçons en raison de plusieurs facteurs, notamment le manque de lavage des mains après l'utilisation des toilettes, une consommation insuffisante d'eau, et le fait de ne pas prendre de pauses

suffisantes pour éviter l'utilisation des toilettes. Elle précise que ces risques sont accentués chez les écolières en raison de la nature physiologique de leurs corps, en particulier chez celles qui sont à l'âge de la puberté.



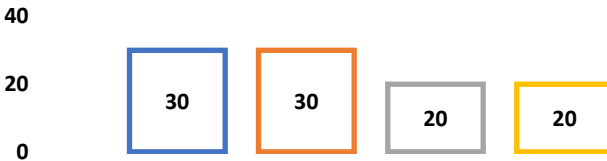
**L'école primaire Al-Waha de Segdoud privée d'eau**

## **2. Disparités d'accès des femmes aux services de santé**

La réalité vécue par les femmes à Segdoud reflète les disparités dans l'accès aux soins de santé entre les zones disposant d'eau et celles qui en sont dépourvues, en raison du système de santé défaillant dans la région, entraînant diverses violations auxquelles sont

confrontées les femmes et les filles de Segdoud. Aussi, la consécration de la justice nécessite de comprendre les causes des inégalités pour concevoir et mettre en œuvre des solutions globales. Les défis auxquels les femmes de Segdoud sont confrontées aujourd'hui, notamment pendant la grossesse, l'accouchement, l'allaitement, et en cas de maladies gynécologiques pour les femmes célibataires, résultent du manque d'eau dans le seul établissement de santé de la région, ce qui empêche le personnel médical de remplir pleinement ses fonctions. De plus, la situation des écolières dans les écoles primaires, qui se sentent moins en sécurité en utilisant les toilettes des établissements scolaires et souffrent des conséquences du manque d'hygiène, renforce l'idée que l'accès aux services de santé et à une éducation de qualité varie selon les régions en fonction des différences dans la disponibilité des infrastructures adéquates.

■ أمراض كلى ■ التهاب مجاري بولية ■ عدوى infection ■ حساسية جلدية (حكة)



**Les maladies répandues chez les femmes de Segdoud en raison du manque d'eau. Source : témoignages**

D'après cette enquête, il a été observé que plus de 90 % des femmes interrogées originaires de Segdoud subissent des problèmes de santé liés au manque d'eau, contrairement à celles vivant dans d'autres régions où l'eau est disponible. Cela souligne l'importance de l'eau pour le respect de droits fondamentaux tels que le droit à l'éducation.

De plus, le même pourcentage s'applique aux femmes qui doivent faire face à des dépenses excessives pour l'achat d'eau, en particulier celles qui sont responsables de familles. Bien que les législations garantissent ces droits, leur application demeure très limitée dans certaines régions, particulièrement pour les femmes, qui représentent la catégorie la plus vulnérable et la plus marginalisée.

Ces violations aggravent les disparités en matière de santé entre les femmes des différentes régions, en raison des effets résultant de l'augmentation des maladies et des infections. Il est donc impératif de tenir les autorités compétentes responsables de la situation de cette catégorie de la population, qui a un besoin urgent de services de santé adéquats pour éviter des charges économiques et sanitaires considérables. La majorité de ces femmes sont contraintes de se déplacer sur de longues distances pour recevoir des soins, que ce soit pour les femmes enceintes, en raison de l'absence de

personnel médical chargé de surveiller et de suivre les grossesses dans le dispensaire local dépourvu d'eau, ou pour les mères allaitantes, afin d'obtenir les vaccinations nécessaires pour leurs enfants, entraînant ainsi une fatigue physique et des coûts financiers importants. Beaucoup d'entre elles ont exprimé que les obstacles entravant leur accès aux soins de santé se résument principalement à l'absence d'eau, devenue une véritable crise qu'elles subissent au quotidien.

En effet, un accouchement sécurisé requiert un suivi médical rigoureux et continu tout au long de la grossesse, ce qui constitue un droit essentiel pour préserver la dignité humaine. Cependant, un nombre significatif de femmes à Segdoud sont privées de ces droits, ce qui appelle à des efforts renforcés pour remédier à ces disparités qui ont exacerbé les injustices sociales et environnementales en Tunisie. Il est donc crucial de fournir des services de soins globaux, inclusifs et conformes aux principes des droits humains, avec l'accès à l'eau comme élément fondamental.



**Khmissa souffre d'asthme en raison du manque d'eau**

### **3. Impact de l'absence d'eau sur le droit à l'éducation des filles de Segdoud**

Les effets de l'absence d'eau ne se limitent pas uniquement aux droits sanitaires des femmes et des filles, mais touchent également de nombreux autres aspects de la vie quotidienne, notamment le droit des filles à une éducation de qualité. L'absence d'eau dans les écoles primaires représente un danger pour les élèves, qui se retrouvent confrontées à de nombreux défis pour maintenir une bonne hygiène. Selon les témoignages de certaines mères, de nombreuses filles limitent leur consommation d'eau pendant la journée pour éviter l'utilisation des toilettes, où l'eau est inexistante et les installations ne répondent pas aux normes sanitaires, ce qui augmente le risque de contracter diverses maladies.

Bien que l'absence d'eau affecte les garçons comme les filles, les risques sanitaires sont particulièrement accrus pour les filles en raison de leur nature physiologique. En effet, l'utilisation des toilettes non hygiéniques augmente la probabilité de transmission de maladies infectieuses de nature virale et bactérienne.

De plus, cette situation impacte directement d'autres aspects de la vie des élèves, notamment sur leur taux d'absentéisme et de décrochage scolaire. En outre, l'absence de conditions d'enseignement sûres et adéquates pousse de nombreuses filles, selon les témoignages de leurs mères, à refuser d'aller à l'école, par crainte de ne pas pouvoir supporter l'absence de toilettes appropriées en cas de besoin.



**Bloc sanitaire à l'école Al-Waha de Segdoud**

#### **4. Le manque d'eau contrarie la participation des femmes à la vie publique**

**« Avez-vous dû renoncer à participer à des activités sociales ou interrompre vos études ou votre travail en raison de la nécessité de fournir de l'eau pour votre famille ? »** Cette question a eu un impact particulier sur de nombreuses femmes que nous avons rencontrées lors de notre visite de terrain. Le manque d'eau engendre des défis importants pour elles, car elles continuent de lutter contre les difficultés liées aux services d'eau dont l'absence révèle l'ampleur des effets négatifs sur leur vie et constitue un obstacle majeur à leur participation à la vie publique, freinant les aspirations de beaucoup d'entre elles et entravant leur engagement dans la vie économique et sociale. Aussi, cela les empêche d'avoir un impact positif sur le développement de leur région ; un objectif qui tient à cœur pour beaucoup d'entre elles.

Selon Romdhana, qui est active dans la société civile et fondatrice du groupement de développement Segdoudyet (spécialisé dans la valorisation des déchets de l'oasis et sa transformation en engrais biologique), l'absence continue de l'eau la pousse quotidiennement à porter le fardeau de le chercher pour les besoins de sa famille. Et puisque cette quête d'eau est principalement



sa responsabilité, elle se retrouve privée de plusieurs activités tel que les réunions organisées par les membres du groupement Segdoudyet ou d'autres activités et événements de la société civile de sa région. De plus, elle doit supporter les coûts économiques liés à l'achat d'eau auprès de points de vente informels pour subvenir aux besoins de ses enfants, étant le seul soutien familial. Le prix d'un récipient d'eau peut atteindre 5 dinars.

## **5. Les solutions proposées pour améliorer la situation**

La question de la pénurie d'eau en Tunisie n'est pas récente, surtout dans les zones rurales. Le fait de priver des milliers de citoyens et de citoyennes d'eau constitue une violation de la législation nationale et internationale, ainsi qu'un manquement aux engagements pris par notre pays. Depuis plusieurs années, les autorités ont adopté des politiques hydrauliques qui ont montré leur inefficacité en renforçant les inégalités et les discriminations en matière d'approvisionnement en eau, tant en termes de quantité que de qualité. Cela a eu des répercussions sur plusieurs aspects de la vie sociale de nombreux individus, en particulier les femmes.

Face aux diverses difficultés rencontrées par les femmes rurales de la région de Segdoud, il est impératif

que les autorités prennent des mesures sérieuses et urgentes pour résoudre ce problème persistant. Il est nécessaire de garantir un approvisionnement en eau constant en réhabilitant les réseaux de la Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux provenant de l'office de Metlaoui et en les reliant aux quartiers résidentiels de Segdoud. À l'échelle nationale, il est crucial de réviser le projet du Code de l'eau, qui est en suspens depuis 2019, en tenant compte des propositions de la société civile, afin d'améliorer la situation hydrique. De plus, il est indispensable de mettre en place les mesures nécessaires pour s'adapter aux changements climatiques et de gérer les ressources en eau selon une approche basée sur les droits, en plaçant le droit des individus à de l'eau propre et sécurisée en tête des priorités.

Finalement, il est tout à fait légitime de questionner les autorités sur ses programmes pour pallier à cette problématique, en particulier avec l'aggravation des effets des changements climatiques qui impactent notamment les sociétés et les groupes fragiles et vulnérables et les expose à une précarité environnementale et sanitaire.

Les changements climatiques ont entraîné des conséquences économiques et sociales qui ont exacerbé les disparités entre les sexes, en particulier entre les

femmes vivant dans des zones avec ou sans accès à l'eau. Les femmes de Segdoud illustrent particulièrement bien cette situation. Cela place l'État devant l'obligation de fournir une protection renforcée aux groupes sociaux les plus vulnérables, en priorité aux femmes rurales.